Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 16 Rabia II 1447
8 Octobre 2025

N° 141

41ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2717**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2717**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2720**
Homologation de résolutions **2720**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2720**
Avis aux créanciers..... **2722**
Convocations
Sociétés anonymes **2723**
Divers
Avis au public..... **2725**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SOCIETE IMMOBILIERE EL MANAR

Société anonyme

Au capital de 650 000 Dinars

Siège social : 70, Avenue Mohamed V - Tunis

Identifiant Unique (RNE) : 0030838 H

En vertu du procès-verbal de l'AGE tenue le 6/01/2025, enregistré à la REAS 1er bureau Tunis le 31/01/2025 sous le n°25500404 Quittance n°780 et Quittance n°781, dont un exemplaire a été déposé au RNE le 17/9/2025 sous le n°2025172843, le capital social de la Société Immobilière El Manar a été réduit d'une somme d'un million de dinars (1 000 000 DT). Ainsi, le capital social de la société passe de 1 650 000 dinars à 650 000 dinars.

2025R02848SANB2

Nomination d'un Directeur Général

TUNISIE CLEARING S.A

Société anonyme

Au capital de 10.562, 380 dinars

Siège social : 5, Rue du Yen - Les Jardins du Lac II - 1053 Les Berges du Lac Tunis

RNE : 0433537L

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration réuni le 23 septembre 2025 à 15h00 au siège social de la société, enregistré à la Recette des Finances de Tunis le 24/9/2025 sous le n°25708256, quittance n°M099858, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 30/9/2025 quittance n°2025P16534013, il a été décidé de nommer M. Sofiane Hammami en qualité de Directeur Général de la société Tunisie Clearing, à compter du 1er octobre 2025 jusqu'au jour de la tenue de l'assemblée générale ordinaire appelé à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

2025R02852SANB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 7/8/2025 enregistré à la recette des finances de Djerba Midoun le 29/8/2025 (quittance N°M020785 enregistrement N°25204164), Mme Safa Mabsout titulaire de la CIN n°05724591 délivrée le 23/02/2018, a cédé à Mme Heba Zwawi Titulaire de la CIN n°13252145 délivrée le 01/12/2023 la totalité du fonds de commerce destiné comme une pharmacie exploitée dans le local sis à la rue Salah Ben Youssef Midoun Djerba.

Les oppositions auront lieu entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds sus-indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Essabah N°4374 le 18/9/2025.

2025R02841FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 28/3/2025 enregistré à la recette des finances de Médenine le 10/4/2025 quittance n°M038446 enregistrement n°25202197, Monsieur Moncef Ben Bechir Kdis titulaire de la CIN n°08615729 délivrée à Tunis le 9/01/2019 et de l'IU n°0910837E a vendu à Monsieur Nabil Ben Mahmoud Belgasmi titulaire de la CIN n°13500352 délivrée à Tunis le 20/12/2024 la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à la place de l'évacuation Médenine en vente des accessoires des téléphones.

Les oppositions seront acceptées à partir de la publication du présent avis au JORT pour un délai de 20 jours chez l'acheteur au siège du fonds de commerce.

Cet avis a été publié aux journaux le Quotidien et Echourouk du 3/10/2025.

2025R02843FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé daté le 23/7/2025 enregistré à la recette des finances de Djerba le 19/9/2025 reçu n°M112169 enregistrement n°2506133 Mr Mohamed ben Chadli ben Ammar titulaire de la c.i.n n°05741394 vend et cède à L'entreprise EL HEKMA DE FINANCEMENT (Sté money wise) titulaire de MF N°1920343Z la totalité du fonds de commerce pour commerce de divers matériaux sis à houmt souk Djerba.

Les oppositions seront acceptées au bureau de Mr Mohamed ben Chadli ben AMMAR où se trouve le fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 3/10/2025.

2025R02844FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé daté le 01/10/2025 enregistré à la recette des finances de Boumhel le 02/10/2025 quittance numéro M0061748 enregistrement numéro 25203011 Monsieur Dahouachi Walid a vendu à Monsieur Abderaouf Ben Galia tout le fonds de commerce sis au 26 Avenue 07 Novembre Boumhel Elbassatine a pour activité principale Pizzeria, Crêperie, Sandwicherie. Les oppositions seront déposées au local du fonds de commerce dans un délai

de vingt jours de la publication de la vente du fonds de commerce au journal officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée au journal quotidien Echourouk le 7/10/2025.

2025R02845FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé signé le 24/9/2025 et enregistré à la recette de Yasminet le 24/10/2025 (Quittance n°051665M, Enregistrement n°25203827), M. Chahir Amri titulaire de la CIN n°07061523, demeurant à la Rue H. Lif n°29 Yasminett Nelle Médina Ben Arous, a vendu à M. Kais Kraiem titulaire de la CIN n°07120996, tout le fonds de commerce sis à la Route Mornag Km 7, Yasminet Ben Arous exploité en tout commerce.

Les oppositions sont acceptées chez le vendeur à son adresse sus-indiquée dans un délai de 20 jours de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal «Al-chourouk» du 7/10/2025.

2025R02846FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 25 septembre 2025 enregistré à la même date à la recette des finances rue d'Alger, Jendouba (Quittance n°M064236 Enregistrement n°25203421) la société KAYOS MARKET représentée par son représentant légal et mandataire «Kais ben Ammar Benwesseif» (CIN n°07878830) a vendu à Mr Themeur Nasri (CIN n°07959765) la totalité du fonds de commerce d'un magasin destiné à la vente de viande, de poulet et ses dérivés en détail situé sur la route principale de la rue Maghreb Al- Arabi quartier Borchadette, Jendouba Nord Gouvernorat de Jendouba.

Les oppositions doivent parvenir dont l'adresse du magasin contenant le fonds de commerce situé sur la route principale de la rue Maghreb Al-Arabi, quartier Borchadatte, Jendouba Nord, Gouvernorat de Jendouba.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» le 2 octobre 2025.

2025R02851FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte de donation d'un fonds de commerce enregistré à la R.F de Mahdia le 25/6/2025 sous le n°M052835 Mme Mounira Bent Hedi Ben Sadak Galleb a donné à Mr Houssem Ben Ezzeddin Ben Selem Galleb la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'Av Bechir Sfar Mahdia exploité pour vente de viande, volaille et dérivés. Les oppositions seront déposées chez maître Lotfi Mahdawi avocat à son bureau à l'adresse Av Abou Al-Qassim Al-Shabi n°4 Mahdia.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien le 7/10/2025.

2025S01282FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par ASSP du 20/8/2025 enregistré à Monastir le 01/9/2025, n°67689/25206655. La société KORBI TELECOM IU : 1592971T a vendu à Mr Ahmed Ben Salah CIN : 14009831 le fonds de commerce (toutes les activités commerciales en gros) sis à l'Av Taieb Mhiri 5000 Monastir avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues chez l'acquéreur élisant domicile au cabinet maître Anouar Ben Hadj Ali, Rue Ali Belhaouane Sousse dans les délais légaux.

Cette annonce a été insérée au journal la Presse le 6/10/2025.

2025S01283FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par ASSP du 01/9/2025 enregistré à Monastir le 01/9/2025, n°67694/25206656 La société KORBI DE COMMERCE INTERNATIONAL IU : 1715047X a vendu à Mr Ahmed Ben Salah CIN n°14009831 le fonds de commerce (toutes les activités commerciales en gros) sis à l'Av Taieb Mhiri 5000 Monastir avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues chez l'acquéreur élisant domicile au cabinet maître Anouar Ben Hadj Ali, Rue Ali Belhaouane Sousse, dans les délais légaux.

Cette annonce a été insérée au journal la Presse le 6/10/2025.

2025S01284FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 30/9/2025 enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse le 02/10/2025 quittance n°M047200 Mme Naima Ammar ayant le MF n°1926977F a vendu à la société WHITE DISTRIBUTIONS SERVICE ayant le MF n°1853096B tout le fonds de commerce sis au Bvd Sadok Mekadem Sahloul Sousse exploité dans le commerce en détail des livres, journaux, magasines et produits en papier.

Les éventuelles oppositions doivent se faire dans les délais légaux entre les mains de la gérante de la société acheteuse à l'adresse du fonds acheté.

Cet avis a été publié aux journaux La Presse et Essahafa du 4/10/2025.

2025S01285FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 2 mai 2025 enregistré à Sfax route el Ain le 24/6/2025 sous le n°25202309 Mr Tawfik Baklouti a vendu à Imen Yousfi le fonds de commerce sis à la Route El Ain Km 7.5 Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour le commerce et ventes des poissons.

Toutes les oppositions doivent parvenir entre les mains de l'acquéreur son domicile sis à la Route El Ain Km 7.5 Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la

parution de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne. Les parties ont élu domicile chez Maître Makram Hdiji Avocat à Sfax Im Intilaka rue Kairouan Sfax.

Cet extrait est paru au quotidien Essabah du 29/6/2025.

2025X01315FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé en date du 29/9/2025 par Maître Amira Abid avocate à Sfax, signé le 30/9/2025 et enregistré à la recette des finances route El Ain Sfax le 1/10/2025, sous le n°25203374, quittance n°M060545, Mme Fedra Moalla titulaire de la C.I.N 08400864 demeurant à la route teniour km 6 avenue de l'indépendance Chihia Sfax a cédé à Mr Amir Ghariani, titulaire de la C.I.N n°11079789 demeurant à avenue Bourguiba rue EL Badr n°02 route El Ain Sfax et ce la totalité du fonds de commerce exploité comme librairie pour la vente de fournitures de bureau et scolaires, la copie des documents et la reliure des livres, connu sous le nom commercial «Librairie Le Jumeau» dont le local est sise à la route El Ain km 4.5 Sfax à coté de l'école primaire sidi jilani Sfax.

Les oppositions sont acceptées entre les mains de l'acheteur au local sis à la route El Ain km 4.5 Sfax à coté de l'école primaire sidi jilani Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet extrait a été publié au journal «Echourouk» du 4/10/2025 sous le N°IP0425/01535.

2025X01317FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente sous seing privé rédigé par Maître Rafik Cheikhrouhou, Avocat à la Cour de Cassation, en date du 3/10/2025 enregistré à la recette des finances Diar El Wafa Sfax le 6/10/2025 quittance n° M094221 enregistrement n°25204548, STE BARAKA DE TRANSMISSION MECANIQUE identifiant unique n°1497081G ayant son siège social à la rue Ahmed Aloulou immeuble Ragheb 3ème étage bureau n°2 Sfax vend à SOCIETE HAYAT PIECES AUTOS identifiant unique n°1598536D ayant son siège social à la rue Hanaia n°3 Sfax, - la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en vente de matériel industriel et agricole au local sise à immeuble Ben Jemaa Big Ville derrière kiosque AGIL sfax.

Toutes les oppositions seront effectuées auprès du Maître Rafik Cheikhrouhou, Avocat à la cour de cassation sise à l'avenue Habib Maazoun, immeuble Chakroun 4ème étage Sfax 3000 - domicile élu - et ce dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au JORT.

Cet extrait a été publié au journal "Assabah" paru le 8/10/2025.

2025X01319FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP enregistré à la Recette des finance de l'Ariana le 02/10/2025 suivant reçu N°M107757, Mme Emna Gasmi a cédé à Mme Naima Bellil le fonds de commerce de "commerce en Gros et détaillé, commerce de frip" sis au 5 bis rue Bechir Saoud Ariana. Toute éventuelle opposition doit être déposée dans les délais légaux entre les mains de Maître Mansour Yousfi Avocat sis au 34 rue de Carthage Ariana. La présente vente a été publiée aux journaux Le Quotidien le 5/10/2025 et الشروق le 5/10/2025.

2025403381FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte ssp en date du 22/9/2025 enregistré à la recette des finances à la Rue de Paradis Ariana le 25/9/2025 Quit n°MO110911 enregistrement 25209561 la société AYA du commerce fruits secs (SUARL) représentée par son gérant Mr Taher ben Mohamed ben Amor Afli a vendu à Mr Abdelaziz ben Mohamed ben Kennibi Aloui le fonds de commerce (Vente fruits secs) avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité au local sis 13 Rue union Maghreb arabe la Soukra Ariana.

Toutes les oppositions se font entre les mains de Maître Lotfi Sassi Avenue Taieb Mhiri Ariana, dans un délai de 20 jours de sa publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal La Presse du 3/10/2025.

2025403382FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un Fonds de Commerce enregistré à la Recette des Finances Charguia - Tunis, le 6/10/2025, sous n°25211975, Quittance n°M115620, Mr Moncef Ben Mohamed Ben Sassi Oussou; titulaire de la CIN n°05777503 en date du 11/5/2016, a vendu à Mr Saber Ben Ammar Ben Fitouri Timoumi titulaire de la CIN n°07716961 du 9/3/2020, la totalité du Fonds de Commerce, avec tous ses éléments matériels et immatériels sis au : 05 Rue HAMZA - Cité El Khadhra - Tunis, et exploité pour tous types de commerce.

Cet avis a été publié dans les journaux Echourouk et le Quotidien le 8/10/2025.

2025403389FCCC2

Location gérance libre

Contrat de location gérance

Selon contrat de location d'un fonds de commerce signé en date du 25/02/2025, enregistré à la recette des finances, cité administrative le 29/5/2025 sous le n°25303399 quittance n°M068875, Mr Kabil Daoud a loué le fonds de commerce sis au 8 place El Menzah 1, Imm Espérance, commerce n°4 et 5 à Mr Foued

Harrazi, titulaire de la C.I.N n°04752114 délivrée le 29/11/2016 à vocation exploitation pour la restauration du type rapide.

Publication parue au journal «Le Temps» le 01/10/2025.

2025403383FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association sportive

Nom de l'association : Association Sportive Avenir Médenine

Siège de l'association : Piscine couverte de Médenine, route de Djerba km 2, Médenine 4100

Spécialités : Natation.

Objectifs :

L'association a pour but la formation, l'encadrement et la motivation des jeunes, ainsi que le développement de leurs capacités physiques et techniques, en vue de les hisser aux plus hauts niveaux sportifs et éthiques.

Elle s'engage également à participer aux différentes compétitions sportives placées sous la tutelle de la fédération tunisienne à laquelle elle est affiliée.

Bureau directeur :

Président : Gobaa Mohamed

Secrétaire générale : Selmi Salwa.

Trésorière : Mellous Ibtissem.

2025R02842APSF1

Homologation de résolutions

Assemblée Générale du syndic de copropriété

"Marsa Mall"

Selon le PV de l'Assemblée Générale du syndic des propriétaires de Marsa Mall tenue le 28 Mai 2025 et enregistré à la recette des finances de La Marsa le 7 Juillet 2025 sous le n°25704528 quittance n°95748 et déposé auprès de l'RNE le 23 juillet 2025 sous le numéro 2025153032. Il a été décidé d'élire Mr Yassine Ben Gamra comme Président du Syndic jusqu'à fin 2026.

2025R02837APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Et ce après ajournement et rabaissement du prix d'adjudication de 40%

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie en la personne de son représentant juridique, Sté anonyme, inscrite au registre national des entreprises sous le matricule fiscal et unique n°00000110F, siège n°70/72 Rue Habib Bourguiba Tunis.

Partie saisie : Mm Raja Riahi, secrétaire dans une société, résidente à Zahrouni 5 rue 4666 (rue al safina actuellement, titulaire de CIN n°04722042.

L'avocat poursuivant : Maître Najla Jazi Avocat à la cour de cassation, demeurant au Rezig Centre Bloc D Appartement 5 Sidi Rezig Matricule fiscal 0849122/Y.

Propriété saisie : Il s'agit d'un terrain rectangulaire objet du titre foncier n°568464 Nabeul dénommé «Manzel Raha» sis à Soliman chott d'une superficie de 397 m m sur lequel est bâtit une villa moderne qui se compose d'un rez-de-chaussée et de deux étages, il y a deux portes d'entrée, une pour les résidents l'autre pour les voitures il y a aussi des escaliers pour accéder aux étages, il y a aussi un garage pour les voitures et un débarras le rez-de-chaussée est d'une superficie de 130 m m il se compose d'un salon, un séjour et deux chambres à coucher, d'une cuisine, une salle de bain et une autre chambre à coucher, une terrasse d'une superficie de 10 m m, le rez-de-chaussée se compose aussi d'un studio d'une superficie de 31 m m qui contient un séjour, des chambres, une petite cuisine et une toilette, il y a aussi un abri pour la chaudière, une toilette d'une superficie de 7mm, toutes les allées entourant la villa sont revêtues de parterre et il y a aussi jardin aménagé. Le 1er étage est d'une superficie de 130 mm accessible par des escaliers en marbre d'une superficie de 11 m m il y a une terrasse d'une superficie de 10 m m l'étage contient un salon, un séjour, deux chambres à coucher, une cuisine inachevée, une toilette inachevée, une chambre avec une salle d'eau Inachevée, la villa se compose aussi d'un deuxième étage d'une superficie de 60 m m qui contient un salon, une chambre, une cuisine et une toilette, il y a aussi une partie non couverte d'une superficie de 80 mm, le sol de tous les étages est revêtu de carrelage luxueux, les toits sont en faux plafonds, les portes sont en bois noble, les fenêtres en aluminium avec du fer forgé toute la villa est équipée par un chauffage central et une climatisation générale.

L'immeuble se situe dans un quartier chic il est délimité du nord par un immeuble RDC du sud par une route publique de l'est par un immeuble R1 et de l'ouest par un immeuble RDC.

Mise à prix : (444 .744.000 D) après réduction de 40% frais et honoraires d'avocat en sus.

Date et lieu de la vente : la vente de la propriété aura lieu le lundi 3/11/2025 à 9h du matin à la salle des criées du Tribunal de Première Instance de Grombalia. Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et se munir des autorisations légales chaque fois où la loi l'exige.

Pour plus amples renseignements contacter le Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Grombalia ou bien le cabinet de l'avocat poursuivant.

2025R02853VEPA1

Vente aux enchères publiques

Et ce après ajournement et rabaissement du prix d'adjudication de 40%

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie en la personne de son représentant juridique, Sté anonyme, inscrite au registre national des entreprises sous le matricule fiscal et unique n°00000110F, siège n°70/72 Rue Habib Bourguiba Tunis.

Partie saisie : Mm Kaouter Werghi, Fonctionnaire dans une société, résidente au n°11 rue saraha Khaznadar, titulaire de CIN n°08317988

L'avocat poursuivant : Maître Najla Jazi Avocat à la cour de cassation, demeurant au Rezig Centre Bloc D Appartement 5 Sidi Rezig Matricule Fiscal 0849122/Y.

Propriété saisie : Il s'agit de 98 /294 parts indivises objet du titre foncier n°94502 Tunis dénommé «El werghi» sis au n°11 rue saraha Khaznadar qui est accessible par la Rue Abdessalem issue de la rue Sadok Karoui, ces parts correspondent au deuxième étage d'un bâtiment accessible par des escaliers extérieurs, cet étage se compose d'un appartement d'une superficie de 70 m m qui contient un salon, deux chambres à coucher, une toilette, l'Immeuble est délimité du nord par un immeuble du sud par un immeuble de l'est par un immeuble et de l'ouest par une rue.

Mise à prix : (74.400.000 D) après réduction de 40% frais et honoraires d'avocat en sus.

Date et lieu de la vente : la vente de la propriété aura lieu le Mardi 11/11/2025 à 9h du matin à la salle des criées du Tribunal de Première Instance de Tunis. Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et se munir des autorisations légales chaque fois où la loi l'exige.

Pour plus amples renseignements contacter le Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Tunis ou bien le Cabinet de l'avocat poursuivant.

2025R02854VEPA1

Vente d'un fonds de commerce

Etude Maître Imed Khaskhoussi

Huissier de justice

58 Rue Echem Etage 5 Tunis

Créancier demandeur de poursuite :

Hatem Madiouni * Fakhr Edine Asili * Kais Achouri * Wahid Mosbahi * Kamel Ayari * Habib Zouabi * Habib Ghanmi et Hamza Zarrouk dûment représentés par leur Avocate Maître Ouafa ben Khemis cabinet sis au 24 Rue Hasdrubal 2ème étage Le Belvédère 1002 Tunis.

Débitrice saisie :

La Société "Café La Fontaine", Inscrite au registre national des entreprises sous le N° 1538340K dont le siège social est sis au 3 Avenue Hedi Nouira Tunis.

Titre exécutoire :

La copie Exécutive n°24532 du jugement civil n°54353 issu du Tribunal de première instance de Tunis daté du 25/4/2025 ordonnant la vente du fonds de commerce sis au 3 Avenue Hedi Nouira Tunis, avec tous ses éléments qui consistent en ce qui suit :

Les éléments incorporels :

La clientèle, l'achalandage, le droit de bail, l'enregistrement au registre national des entreprises.

Les éléments corporels :

L'ensemble de biens utilisé dans le fonds cité au cahier des charges.

Mise à prix :

284.063,000 dinars.

Les éléments incorporels : (25.000,000d)

Les éléments corporels : (259063,000d)

Les frais :

Les frais de vente sont à la charge de l'acheteur.

Date et lieu de vente : le mardi onze novembre (11/11/2025) à dix heures du matin (10.00) au siège du fonds de commerce sis à l'Avenue Hedi Nouira n°3 Tunis.

Toute personne peut visiter le fonds et consulter le cahier des charges auprès de l'huissier de justice durant la semaine.

La visite de fonds : Toute personne qui veut participer à la vente, doit consigner 10% du prix de la vente moyennant un chèque certifié ou en espèce auprès de l'huissier de justice chargé de la vente. Toute personne intéressée par le cahier des charges peut contacter l'Huissier de Justice dans ce sens pendant les horaires administratifs dans son adresse ci-dessus mentionnée.

L'adjudication ne sera prononcée que suite au paiement de la totalité du prix et des frais suivant un chèque certifié ou en espèce.

2025403386VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél : 71.797.400

MF : 424901K/A/P/000

1- Créancier poursuivant : Société Immobilière GLOBAL INVEST SARL représentée par son gérant RNE : E1532682 demeurant à la Route de Mornag Km 8 El Yasminet 2063 Nouvelle Médina Ben Arous en sa qualité de créancier, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant.

2- Débiteur saisi : Madame Khadija Mrad CIN n°07004010 demeurant à l'impasse ETTARAFA La Soukra Ariana - En sa qualité de débiteur principal.

3- Désignation de l'immeuble saisi : Il s'agit de la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°43335 Ariana dénommé «KILANI» d'une superficie de 5875m², sis à l'impasse ETTARAFA La Soukra Ariana, sur lequel est édifié un projet de villa d'une superficie couverte de 1092 m², alimentée en eau potable est en électricité et dont la construction est suspendue par arrêté municipal, composée d'un RDC et deux étages, le RDC est d'une superficie de 602 m², composé de 2 salons, cuisine et toilettes; et le premier étage est d'une superficie de 490 m², composé de 4 chambres, deux salles de bain, une piscine, un bassin et un local technique le tout en état de délabrement, la piscine fait 14 m de long et 8 m de large, le bassin fait 4m de long et une profondeur de 0,5m. Une clôture de 314m de long et d'une

hauteur de 3m, fissurée et non entretenue. L'immeuble est situé sur une voie de circulation aérienne, dans une zone verte (PU) non constructible et dont le CUf est de 0.05 soit 293.75 m² alors que la superficie couverte de la villa est 1092 m², et construite en partie sur le mur mitoyen avec les voisins.

4- La Mise à prix : de la totalité de l'immeuble saisi est fixée à 1.016.935,000 dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

5- Date et lieu de la vente : La vente de la totalité de l'immeuble objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de l'Ariana sis à la cité administrative de l'Ariana le lundi 10 Novembre 2025 à partir de 9 heures du matin.

- Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

- Pour les étrangers, ceux-ci doivent se prévaloir de l'autorisation du gouverneur de la région.

2025403391VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél. : 71. 797 .400

MF : 424901K/A/P/000

1- Créancier poursuivant : AMEN BANK SA RC : B176041996 représentée par son président directeur général demeurant à l'avenue Mohamed V Tunis créancier hypothécaire, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue D'IRAQ n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant.

2- Débiteur saisi : Monsieur Said Ben Amor Hajji CIN N°05060674 En sa qualité de caution solidaire et hypothécaire de la société de Fabrication de Couverture Royal Textile - SARL -RNE n°10747657 domiciliée au cabinet maître Ayari Roua 72 Ave de Carthage Tunis.

3- Désignation de l'immeuble saisi : Il s'agit de la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°68222 Tunis dénommé «RAHIM» d'une superficie de 304m² situé à la Rue Taha Hussein n°22 Khaznadar Tunis, sur lequel est édifié une villa de 420m² couverts composée d'un RDC comprenant 4, cuisine, salle de bain et véranda, le premier étage est composé de 3 chambres, cuisine deux salles d'eau et une véranda au dessous un studio de 30m² couverts, un garage de 80 m² - le tout et alimenté en eau potable, électricité et équipé du chauffage central.

4- La Mise à prix : de la totalité de l'immeuble saisi est fixée à 831.691,000 Dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

5- Date et lieu de la vente : La vente de la totalité de l'immeuble objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Tunis (1) sis à la ville de Tunis le Mardi 11 Novembre 2025 à partir de 9 heures du matin.

- Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2025403392VEPA1

Avis aux créanciers

Remplacement du syndic de faillite

Coopérative Ouvrière des Carrières de PIERRES de REJICHE

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Rejiche - Mahdia

I.U : 0009014 W

En vertu d'une décision rendue par la chambre commerciale du Tribunal de Première Instance de Mahdia en date du 10 juin 2025, dossier de faillite n°24, il a été déclaré le remplacement du syndic de faillite Mr. Salem Boujnah par Mr. Ismail Sbai ayant le siège au cabinet n°10 immeuble EL Baraka, avenue Tahar Sfar - 4000 Sousse.

2025S01286VEPA2

Remplacement du syndic de faillite.

Société Les CARRELAGES ET MARBRE DE MAHDIA

Siège social : Z.I. route de Sfax 5100 - Mahdia

IU : 496043N

En vertu d'une décision rendue par la chambre commerciale du Tribunal de Première Instance de Mahdia en date du 10 juin 2025, dossier de faillite n°43, il a été déclaré le remplacement du syndic de faillite Mr. Salem Boujnah par Mr. Ismail Sbai ayant le siège au cabinet n°10 immeuble EL Baraka, avenue Tahar Sfar - 4000 Sousse.

2025S01287VEPA2

Appel d'offres

Cession des actifs

Société Thermal Oasis Hôtel

Sis à Zone Touristique Nafta Tozeur

MF : 1069952X/A/M/000

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de 1ère instance de Sousse le 29/9/2025 dans l'affaire n°188, le syndic de faillite de la société Thermal Oasis Hôtel lance un appel d'offres pour la cession d'une unité économique située à la Zone Touristique Nafta Tozeur.

Les personnes intéressées peuvent retirer le cahier des charges contre le paiement de cinquante dinars (50 d) non remboursable et visiter les lieux après avoir fixé un rendez-vous avec le syndic de faillite.

Le dernier délai de réception des offres est fixé pour vendredi le 07 Novembre 2025.

Pour tous renseignements veuillez contacter le : 73292386 ou 29567287

2025S01288VEPA2

Appel d'offres pour la cession d'une Société

Société Ateliers Mécaniques de Sahel «AMS»

Société anonyme

Adresse : Rue Ibn Khaldoun Sousse

Identifiant unique : 0004507R

En vertu d'une décision rendue en date du 22/9/2025 par le tribunal de première instance de Sousse, Mr. Laarif Sadok, ayant le siège au cabinet n°102 immeuble El Hifienne avenue Sadok Mkaddem Sahloul - 4054 Sousse, en sa qualité d'administrateur judiciaire, annonce la prolongation des délais de réception des offres de cession à des tiers de tous les actifs de la Société ATELIERS MECANIQUES DE SAHEL «AMS» par voie d'appel d'offres suivant un cahier des charges.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra visiter la société après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 400 dinars.

Le dernier délai pour l'envoie des offres est fixé à 24 octobre 2025. Pour plus de renseignements, veuillez appeler le 98.685.297.

2025S01289VEPA2

Décision de changement de l'administrateur judiciaire de la société

Société Ben Hmida réfrigération

Société à responsabilité limitée SARL

Identifiant unique : 0979252F

Adresse : Mourdine Msaken 4033

En vertu de la décision de la Chambre du conseil du Tribunal de Première Instance de Sousse en date du 02 octobre 2025, a été décidé de remplacer l'administrateur judiciaire Belgacem Ben Khaled par l'administrateur judiciaire Sadok Laarif, dont le cabinet est sis à Rue Sadok Mkadem, Immeuble Elhafiane, 1er étage, Bureau N°102, Sahloul Sousse - 4054 et il a été chargé de poursuivre le suivi de la mise en œuvre du jugement N°215/13 rendu par le Tribunal de première instance de Sousse le 4/5/2021, concernant la Société Ben Hamida Réfrigération.

2025S01290VEPA2

Société Hôtel Nour Kantoui (en faillite)

«L'unité économique située sur le titre foncier n°81043 Sousse»

Le syndic de faillite de la Société Hôtel Nour Kantoui informe le public qu'il compte mettre en vente l'unité économique représentée par le fonds de commerce «LA PLAYA» situé sur le titre foncier n°81043 Sousse appartenant à la société Hôtel Nour Kantoui en faillite situé à municipalité Menchia, délégation Hammam Sousse et Gouvernorat Sousse.

Sous les conditions suivantes :

Valeur du bien immobilier au plus offrant.

Caution : 10 % du prix de départ

Prix de départ : un million trois cent vingt deux mille sept cent dinars (1 322 700 Dt)

Dernier délai de la réception des offres le 7/11/2025

Le cahier des charges sera disponible auprès du syndic de faillite Mr Sadok Laarif dont l'adresse : Rue Sadok Mkaddem Imm Hiffyen 1er étage bureau 102 Sahloul 3 Sousse, contre un paiement de 400 DT non restituable.

Tél : 98 685297

La visite des lieux est sur RDV après retrait du cahier des charges.

2025S01291VEPA2

Société Hôtel Nour Kantoui (en faillite)

«L'unité économique situé sur le titre foncier n°59450 Sousse»

Le syndic de faillite de la Société Hôtel Nour Kantoui informe le public qu'il compte mettre en vente l'unité économique situé sur le titre foncier n°59450 Sousse appartenant à la société Hôtel Nour Kantoui en faillite situé à la route port Kantaoui approche Salaheddine Ayoubi Sousse.

Sous les conditions suivantes :

Valeur du bien immobilier au plus offrant.

Caution : 10 % du prix de départ

Prix de départ cinq millions trois cent sept mille sept cent soixante-seize dinars et 100 milimes (5 307 776.100 Dt).

Dernier délai de la réception des offres le 24/10/2025

Le cahier des charges sera disponible auprès du syndic de faillite Mr Sadok Laarif dont l'adresse : Rue Sadok Mkaddem Imm Hiffyen 1er étage bureau 102 Sahloul 3 Sousse, contre un paiement de 400 DT non restituable.

Tél : 98685297

La visite des lieux est sur RDV après l'achat du cahier des charges.

2025S01292VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE SICAM AGRI

Société anonyme

Au capital social de 100 000 TND

Siège social : Route du Kef Medjez El Beb 9070

Matricule fiscal : 1515878 S

Les actionnaires de la société SICAM AGRI SA sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 4 novembre 2025 à 10 h au siège social de la société sis à la Route du Kef Medjez El Beb 9070 et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entériner le retard dans la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice clos le 31/5/2023 ;

2- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31/5/2023 ;

3- Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/5/2023 ;

4- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/05/2023 ;

5- Approbation des conventions relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales;

6- Quitus aux administrateurs pour leurs gestions au titre de l'exercice clos le 31/05/2023 ;

7- Affectation des résultats de l'exercice clos au 31/5/2023 ;

8- Renouvellement/Nomination du mandat du commissaire aux comptes;

9- Fixation des jetons de présence aux Administrateurs ;

10- Pouvoirs pour formalités.

Pour préparer cette réunion les documents nécessaires ont été mis à la disposition des actionnaires, au siège de la société Route du Kef Medjez El Beb-9070.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer Monsieur, l'assurance de nos respectueuses salutations.

2025R02847SANB3

Convocation pour assister à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

GROUPE D'ASSISTANCE, DE MANAGEMENT, DE MARKETING ET D'APPLICATIONS INFORMATIQUES

GAMMA INFORMATIQUES

Société anonyme

Au capital de 796 000 DT

12, Rue Saint Augustin - Tunis Belvédère

Mat. Fisc : 014147 S

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Groupe d'Assistance, de Management, de Marketing et d'Applications Informatiques «GAMMA INFORMATIQUES» qui sera réunie le 10 novembre 2025 à 11h du matin au siège social 12 Rue Saint Augustin - Tunis Belvédère.

Et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes des exercices 2023 et 2024.

2. Approbation des états financiers des exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024.

3. Affectation des résultats des exercices 2023 et 2024.

4. Approbation s'il y a lieu des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

5. Application des dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales.

6. Nomination de commissaire aux comptes

7. Quitus aux administrateurs.

2025R02849SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE SOCOTEX

Société anonyme

Au capital social de 883.000 DT

Siège social : 5 Bis, Rue Charles de Gaulle, 1000, Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 0001401T

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société SOCOTEX sont convoqués en une Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 7 novembre 2025 à 11h au bureau de la société sis au Bloc 10, Rue Kaab Ibn Malek, les UV4, Menzah 6, Ariana - Tunisie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination d'un nouvel Administrateur de la Société;

2. Pouvoirs pour formalités.

2025R02850SANB3

Assemblée générale ordinaire

SOCIETE FARRAH ET COMPAGNIE «SOFACO»

Siège social : Henchir Bouteffeha Lot N°11 - ZI 9000 - Béja

Identifiant unique au registre national des entreprises : N°1626831S

Mes dames et messieurs les actionnaires de la société Farrah et Compagnie "SOFACO" sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se déroulera le 28-10-2025 à 10H au siège social de la société situé à la zone Industrielle Henchir Bouteffaha Lot N°11, et ce pour traiter de l'ordre du jour suivant :

1. Examen et arrêté du rapport de gestion de l'exercice 2024 ;

2. Examen et arrêté des états financiers de l'exercice 2024 ;

3. Convocation de l'AGO et fixation de son ordre du jour ;

4. Discussion et propositions sur une augmentation de capital par les actionnaires existants ;

5. Convocation de l'AGE et fixation de son ordre du jour;

6. Augmentation de capital ;

7. Situations actuelle et prévisionnelle de la trésorerie;

Les actionnaires vont délibérer sur l'ordre de jour selon les règles du code des sociétés commerciales et celles des statuts.

Une copie a été déposée auprès du registre National des Entreprises à Béja le 28/10/2025 sous le numéro 2025P20061240.

2025403384SANB3

Assemblée générale extraordinaire

SOCIETE FARRAH ET COMPAGNIE «SOFACO»

Siège social : Henchir Bouteffeha Lot N°11 - ZI 9000 - Béja

Identifiant unique au registre national des entreprises : N°1626831S

Mesdames et messieurs les actionnaires de la société Farrah et

Compagnie "SOFACO" sont invités à l'assemblée générale extraordinaire qui se déroulera le 28-10-2025 à 11H au siège social de la société situé à la zone Industrielle Henchir Bouteffaha Lot N°11, et ce pour traiter de l'ordre du jour suivant :

1. Décision sur l'augmentation de capital;

2. Pouvoir pour accomplir les formalités de publicité légale;

Les actionnaires vont délibérer sur l'ordre de jour selon les règles du code des sociétés commerciales et celles des statuts.

Une copie a été déposée auprès du registre National des Entreprises à Béja le 28/10/2025 sous le numéro 2025P20277110.

2025403385SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'exercice 2024

SOCIETE RELAIS PALAIS DE TUNISIE

S.A au capital de 7.430,000 dinars

28 Rue 8600 immeuble El Kronfel - 1er étage - Zl Charguia 1, Tunisie

Identifiant unique : 0736168N

Les actionnaires de la Société «RELAIS PALAIS DE TUNISIE» sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 14/11/2025 à 10H à l'hôtel AL HAMBRA Hammamet à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entériner le retard dans la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle relative à l'exercice 2024;

2- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2024;

3- Lecture des Rapports du commissaire aux comptes sur ledit exercice;

4- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2024;

5- Approbation des conventions prévues par les ortie/es 200 et 475 du cade des sociétés commerciales;

6- Quitus à donner au Conseil d'Administration;

7- Affectation du résultat de l'exercice 2024 ;

8- Nomination des administrateurs pour le mandat couvrant les exercices 2025-2026-2027

9- Fixation des jetons de présence ;

10- Pouvoirs pour formalités.

2025403387SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE RELAIS PALAIS DE TUNISIE

S.A au capital de 7.430, 000 dinars

28 Rue 8600 immeuble El Kronfel - 1er étage - Zl Charguia 1, Tunisie

Identifiant unique : 0736168N

Les actionnaires de la Société «RELAIS PALAIS DE TUNISIE» sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 14/11/2025 à 11H à l'hôtel Al HAMBRA Hammamet à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Réévaluation des actifs

2- Transfert du siège social à la nouvelle adresse sise au 14, Rue de l'Energie solaire, ZI Charguia 1, Tunis

3- Mise à jour des statuts

4- Continuité d'exploitation

5- Pouvoirs pour formalités.

2025403388SANB3

Convocation à l'AGO 2024

LA SOCIETE SUPS SA

Au capital de 6.100 DT

Siège social : 36 Rue Hedi Chaker La Goulette

RNE : 0969443F

Les Actionnaires de La société SUPS SA sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le samedi 01 novembre 2025 à 10H:00 à l'hôtel Le Lido à la Goulette, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;

2- Lecture et approbation du rapport du commissaire aux comptes et les comptes de l'exercice 2024.

3- Affectation du résultat de l'exercice 2024.

4- Points diverses.

Les documents relatifs à ladite Assemblée sont mis à la disposition de tous les actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2025403390SANB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Monsieur Abderrazek Ben Said Rebai informe le public qu'il a perdu son titre de propriété concernant l'acte de partage daté le 16/10/1982 et enregistré le 8/01/1983 n°219 dressé par les notaires Ahmed Hsan Ellouze et Mouhamed Hentati concernant la parcelle de terre d'une superficie de 1088 m² et la parcelle de terre d'une superficie de 451 m², contenant un borj situés sur la route Gremda klm 8 Sfax et il désire avoir une deuxième copie originale, les oppositions se présentent au bout de 30 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT chez le notaire Chtourou Mourad rue des notaires Sfax.

2025X01312DIVD2

Avis

Madame Essia bent Mouhamed Chabchoub informe le public qu'elle a perdu son titre de propriété concernant l'acte de vente daté le 10/02/1983 et enregistré le 23/6/1983 n°192 dressé par les notaires Mouhamed Fourati et Ahmed Hsan

Ellouze concernant la moitié de la parcelle de terre d'une superficie de 504 m² situé sur la route de Gremda klm 8 Sfax et elle désire avoir une deuxième copie originale les oppositions se présentent au bout de 30 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT chez le notaire Chtourou Mourad rue des notaires Sfax.

2025X01313DIVD2

Avis

Les héritiers de Najet Gargouri annoncent qu'ils ont perdu l'acte de propriété d'un terrain d'une superficie de 868 m² qui est situé à la route Gremda klm 10 Sfax est effectuée par l'acte d'achat qui a était fait le 9/3/1986 et enregistré le 17/9/1992 n°503 à l'attestation de deux notaires Mohamed Henteti et Zouhair Kallel et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au cabinet de notaire Maître Abdessalem Medhioub où existe dans la rue Nasria Im Nafoura Bloc A étage 3 Ap A 3 Sfax dans un délai ne dépasse pas 30 jours.

2025X01318DIVD2